



Triennale 2025 : la Confrérie célèbre ses vigneronnes et vignerons le 28 juin à Vevey !

Madame, Monsieur,

Samedi 28 juin à 16h30 au Jardin du Rivage à Vevey aura lieu la Triennale de la Confrérie des Vignerons, destinée à récompenser les ouvriers des vignes soumises à son expertise. Cette cérémonie sera publique et gratuite. Entre différentes prestations artistiques, un hymne spécialement composé pour l'occasion sera dévoilé.

Entre deux Fêtes des Vignerons, la Confrérie des Vignerons distingue tous les trois ans les vigneronnes et les vignerons soumis à son expertise au cours d'une cérémonie particulière, la Triennale. On dit d'elles qu'elles sont l'antichambre de la Fête des Vignerons. Et pour cause, une Triennale, c'est un instantané de la santé des vignobles appartenant à 64 propriétaires qui, de Lavaux au Chablais, ont choisi de soumettre la qualité de leurs cultures à l'expertise de la Confrérie. Ainsi, pas moins de 627 parcelles de vignes sont soumises 3 fois l'an à la visite d'experts. Cette tradition, qui remonte à 1805 est à la fois garante d'un savoir-faire artisanal et un acte de reconnaissance non pas pour les propriétaires-vignerons mais pour leurs employés, celles et ceux que l'on appelle les « tâcherons ».

Plusieurs artistes pour une cérémonie-spectacle ouverte au public

Samedi 28 juin à 16h30 au Jardin du Rivage à Vevey, 67 vigneronnes et vignerons seront ainsi distingués par l'Abbé-Président, Nicolas Gehrig et le Conseil de la Confrérie, ainsi que par Madame Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat et Monsieur Yvan Luccarini, Syndic de Vevey.

Le public est chaleureusement invité à assister à ce moment qui conduit, Triennale après Triennale, vers la Fête des Vignerons, celle qui, depuis 1797, se célèbre une fois par génération sur la place du Marché de Vevey et qui, depuis 2016 est inscrite par l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Dans sa volonté de faire corps avec la vie locale, la Confrérie a renforcé le côté spectacle de cette cérémonie en associant plusieurs artistes de qualité. Ont ainsi confirmé leur participation, entre autres, l'école veveysanne de danse Neptune, l'harmonie municipale La Lyre, les sonneurs de cors des Alpes et les ténors de la Fevigne (ceux-là même qui, il y a quelque mois, ont, à Paris, surpris les jurés de The Voice). En point d'orgue, le public pourra découvrir en primeur ce qui est appelé à devenir l'hymne des cérémonies officielles de la Confrérie. Hommage aux ouvriers de la vigne et à l'activité séculaire de la Confrérie des Vignerons, il a été composé par deux artistes suisses : le compositeur Théo Schmitt et l'écrivain Thierry Raboud. Il sera ce 28 juin interprété par la contralto Flavia Aguet, Suisse à la carrière internationale, accompagnée de la Lyre de Vevey.

Des bars avec petite restauration seront pour l'occasion installés. L'association des « Amis de la Fête des Vignerons » participera aussi à l'accueil du public dès 14h. Après ce moment convivial, la soirée se poursuivra aux Galeries du Rivage, en face du Jardin du Rivage, avec le banquet réservé aux vigneronnes et vignerons, aux membres de la Confrérie et leurs invités. A noter qu'en cas de mauvais temps, toute la cérémonie sera déplacée aux Galeries.

Suivez-nous sur internet : <https://www.fetedesvignerons.ch>

Pour tout renseignement : Sabine Carruzzo, Secrétaire générale de la Confrérie des Vignerons, confrerie@fetedesvignerons.ch, 021 923 87 05 ou 079 453 40 00